

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE RESTIGNE

SEANCE DU 12 JANVIER 2015

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Mme Christine HASCOET, Maire de Restigné, le 12 janvier 2015 à 20h.

La convocation adressée le 5/01 précise l'ordre du jour suivant : auquel Mme le Maire ajoute 1 point en début de séance :

- **Informations comptables**
- **Finances : autorisation d'engagement de dépenses d'investissement pour 2015**
- **Eglise St Martin : devis pour l'éclairage extérieur du monument et demande de subvention au SIEIL**
- **Eglise St Martin : devis pour rénovation du pignon ouest du caquetoire**
- **Réseau gaz propane/ changement des 4 chaudières des bâtiments communaux : choix du maitre d'oeuvre pour l'élaboration du dossier de consultation des entreprises**
- **Indemnité du Receveur Municipal**
- **Points sur les regroupements communaux**
- **Questions diverses :**
 - Liste arrêtée des membres de la commission des impôts
 - Date à définir pour une réunion des commissions finances et Travaux
 - Date des élections départementales : 22 et 29 mars 2015

**Sont présents : Mmes Hascoet, Pichet, Legoff, Lugato, Moutte, Dubois, Galbrun
Mrs Besnier, Peron, Billecard, Beurain, Gourdon, Champenois, Henry**

Est excusée : Mme Moreau

Le quorum étant atteint, Mr Gourdon est élu secrétaire de séance.

Le procès verbal de la séance du 8 décembre 2014 est adopté.

Mme le Maire demande au Conseil de bien vouloir rajouter le point suivant à l'ordre du jour que le Conseil qui accepte à l'unanimité :

• **Adhésion au FLES**

1- Informations comptables

Le chapitre 12 (charges du personnel) du budget 2014 présentant en fin d'année un dépassement de 8428,15€ en raison de l'embauche de personnel intérimaire suite à l'arrêt maladie de la femme de ménage, il a été pris une décision modificative afin de présenter un budget 2014 de fin d'année conforme au budget voté en cours d'année:

Diminution du crédit du compte 6531 (indemnités élus) de :	5000€
(correspondant à l'économie faite par le passage de 4 à 3 adjoints)	
Diminution du compte 60633 (voirie) de :	3500€
Augmentation du compte 7413 (salaires du personnel) de :	4500€
Augmentation du compte URSSAF de :	2000€
Augmentation du compte Caisse Retraite de :	2000€

2-Finances : autorisation d'engagement de dépenses d'investissement pour 2015

Afin de ne pas bloquer le fonctionnement de la Mairie en début d'année, la loi autorise dans l'attente du vote du budget 2015, l'engagement de dépenses d'investissement 2015 jusqu'à un montant égal au maximum à 25% du montant des dépenses d'investissement votés au budget 2014, soit en l'occurrence la somme de 131 418,25€.

Vote : le Conseil accepte à l'unanimité des présents

3-Eglise St Martin : devis pour l'éclairage extérieur du monument et demande de subvention au SIEIL

Les travaux de réparation de l'Eglise St Martin vont se terminer prochainement par un pavage sur environ 1,50m devant la façade ouest de l'église.

Il est proposé au Conseil d'accepter un devis d'éclairage extérieur du monument (façade et porche d'entrée) par l'installation de 5 projecteurs LED enchassés dans ce pavage.

La société CITEOS a proposé un devis de 8151€HT (9780,20€TTC)

Vote : le Conseil accepte à l'unanimité des présents

Ces travaux peuvent faire l'objet d'une subvention de 20% accordé par le SIEIL. Il est demandé au Conseil d'autoriser Mme le Maire à faire cette demande de subvention :

Vote : le Conseil accepte à l'unanimité des présents

4-Eglise St Martin : devis pour rénovation du pignon ouest du caquetoire

A la suite des travaux de rénovation réalisés sur l'église, le pignon ouest du caquetoire apparaît « fatigué » par contraste.

La société Hory-Chauvelin qui a réalisé les premiers travaux propose un devis complémentaire au même coût que ces derniers, avant de terminer définitivement le chantier.

Ce devis est de 4474,80€ HT (5369,34€ TTC)

Vote : le Conseil accepte à l'unanimité des présents

5-Réseau gaz propane/ changement des 4 chaudières des bâtiments communaux : choix du maître d'oeuvre pour l'élaboration du dossier de consultation des entreprises

Ce point est reporté à la prochaine séance du conseil par manque d'éléments.

6-Indemnité du Receveur Municipal

Il est proposé au Conseil d'accepter la proposition d'indemnités pour le Receveur Municipal, Mr Bertrand, de 140,69€ pour 120 jours d'activité.

Vote : le Conseil accepte à l'unanimité des présents

7-Adhésion au FLES (FOND LOCAL EMPLOI SOLIDARITE = Formation des Salariés en Contrats Aidés)

Afin d'anticiper le départ en retraite de Mme Rose Champenois prévu en juillet 2015, une secrétaire comptable en contrat aidé de 20h/semaine, subventionné à 70% par Pôle Emploi a été embauché afin de permettre sa formation en présence de Mme Champenois à partir du 2 février prochain.

La loi fait obligation d'adhérer au FLES qui assure la formation des personnels embauchés par contrat aidé. La cotisation est de 250€.

Il est demandé au Conseil d'accepter cette adhésion.

Vote : le Conseil accepte à l'unanimité des présents

Questions diverses

Réunion des commissions Finances et Travaux prévue le 23/1 à 9h30

Prochain Conseil Municipal prévu le 8/9/2014 à 20h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.